**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Université Mohamed Boudiaf de M’sila** | **Lettres et langues** | **Lettres et langue française** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Domaine** | **Filière** | **Spécialité** |
| **Lettres et langues étrangères** | **Langue française** | **Licence de langue française** |

**Semestre: 6**

**Unité d’enseignement: Fondamental 1**

**Matière: Linguistique L3**

**Contenu du module**

**1. Introduction à la psycholinguistique** :

a. Sa définition

b. Son objet

c. Ses méthodes

d-Naissance de la psycholinguistique

e-Principes de linguistique structurale

f-Doit-on étudier en psycholinguistique, tous les modes de communications ?

**2. Acquisition du langage**

2-1-Les étapes de l’acquisition du langage :

2-1-1-Développement pré-linguistique (première année de la vie)

2-1-2-Les énoncés d’un seul mot (9 à 18 mois)

2-1-3-Les énoncés à deux mots (entre 18 et 24 mois)

2-1-4-L’apparition de la phrase à partir de 2 ans

**3-Les théories psychologiques pour étudier le langage**

3-1- Le néo-béhaviorisme

3-2-Les travaux soviétiques

3-3-La théorie constructiviste

**4- Pathologies (troubles) du langage**

4-1-les troubles fonctionnelles ou retard simple

4-1-1-Les troubles articulatoires

4-1-2-Le retard simple de langage

4-1-3-Le retard simple de la parole

4-1-4-Le bégaiement

4-2- Les troubles structurels

4-2.1. La dysphasie

4-2-1-1-Classification de la dysphasie selon Allen et Rapin

4-2-1-1-1-Dysphasie phonologico-syntaxique

4-2-1-1-2-Dysphasie phonologique

4-2-1-1-3-Dysphasie par agnosie verbale

4-2-1-1-4-Dysphasie lexico-sémantique

4-2-1-1-5-Dysphasie sémantico-pragmatique

4-2-1-2-Différence entre dysphasie et dyspraxie

4-2-1-2-1-La dyspraxie

4-2-2-La dyslexie

4-2-2-1-La dyslexie phonologique

4-2-2-2-La dyslexie de surface

4-2-2-3- La dyslexie mixte

4-2-3-L’aphasie

4-2-3-1-Quelques exemples

**Bibliographie**.

**1-Introduction à la psycholinguistique**

**a-Définition :** Toute discipline qui utilise **l’expérimentation** comme **méthode** est une science. La **psychologie**, science du comportement de l’homme et éventuellement d’autres animaux supérieurs (psychologie animale), a pur objet d’étude, chez l’homme, les fonctions psychiques et les processus mentaux tels que la perception, la mémoire et l’intelligence. Ces processus mentaux désignent donc la façon consciente ou inconsciente dont les êtres humains sentent, pensent, apprennent et connaissent. La **scientificité** de la psychologie est née suite à la création du premier **laboratoire** de recherches sur la psychologie à Leipzig (Allemagne), après être des études **philosophiques** de l’âme ( Platon) et de l’esprit ( Descartes).

Dans ce sens, l’interaction des deux domaines, la psychologie et la linguistique, ont donné naissance à la psycholinguistique.

« le terme de **psycholinguistique** créé par le psychologue Charles Osngood et le linguiste Thomas Sebeok en 1954 désignait une discipline qui étudie les processus par lesquels les intentions des locuteurs sont transformées en signaux exprimés dans le code, accepté par un groupe culturel, et ceux par lesquels ces signaux sont transformés en interprétation par les auditeurs. La psycholinguistique traite des processus d’encodage et de décodage pour autant qu’ils relient les états des messages aux états des sujets qui communiquent. » Il s’agit de l’étude scientifique des comportements verbaux (performance) ainsi que celle de l’acquisition et du développement du langage, en citant ici, pour, ces comportements verbaux, l’influence de certains facteurs sur l’activité langagière, tels que : la mémoire, l’attention, l’affectivité. Quant à l’acquisition, on met en évidence l’interaction entre le développement cognitif et le développement linguistique.

C’est ainsi que la psycholinguistique a évolué sous l’influence des théories linguistiques pour devenir la discipline qui étudie les **conditions** de la production et de compréhension (performance et compétence) du langage.

La psycholinguistique n’est pas une branche ou un courant de la linguistique ou de la psychologie, mais comme une discipline (une méthodologie interdisciplinaire) de la linguistique. C’est une discipline qui se situe entre la psychologie et la linguistique. Il y a donc différentes disciplines qui peuvent collaborer à l’étude du langage, comme phénomène très complexe, dans la mesure où la tradition saussurienne a tracé des lignes de démarcation entre langue, langage et parole. Dans cette perspective, il semble évident de dire que la linguistique étudie la langue et la psychologie étudie le langage : la compréhension d’un phénomène linguistique dépend de la personne elle-même. C’est-à-dire il y a interdépendance entre langue, langage et personne. Ici, le langage est pris alors en tant que comportement, et il est réduit ainsi à la pensée.

Le rapprochement entre les deux discipline, la psychologie et la linguistique, n’a pu se faire paradoxalement, qu’à partir du moment où la linguistique s’est débarrassée de certaine psychologisme lors de l’éclosion de la linguistique structurale, particulièrement, grâce à l’impulsion de la phonologie. Il est à souligner également que la révolution du béhaviorisme a fait de la psychologie, une discipline qui pouvait renoncer au mentalisme, qui l’empêchait d’étudier le langage en tant que comportement.

**b-Objet de la psycholinguistique** : Elle s’occupe dans le sens le plus large des relations entre les messages et les particularités des individus qui les produisent et de ceux qui les perçoivent et les interprètent. Peut-on dire, suite à cette définition, que l’objet de la psycholinguistique est d’étudier les relations entre les messages et les sujets ? Les changements des messages en fonction des états des interlocuteurs ? Ou, l’objet serait-il plutôt l’étude du processus de codage et de décodage ? Cette dernière supposition pourrait mener à une confusion avec l’objet de la psychologie.

L’objet de la psycholinguistique doit être cherché dans les réalisations du code (langue) au cours des échanges entre émetteur et récepteur inclus dans un certain contexte. L’étude du message sera donc faite dans un contexte relationnel et dynamique des échanges entre émetteur et récepteur, à leur tour, déterminés par l’ensemble situationnel. Les processus psychiques forment l’objet propre de la psychologie qui fait faillite si elle n’envisage pas les faits de langue (pas de langage sans la langue, c’est-à-dire qu’on ne peut produire nos pensées sans la langue).

**c-La méthode de recherche en psycholinguistique : définition du langage et de la langue**

« *Etant donné que ces deux termes sont souvent confondus, il est nécessaire de préciser, brièvement, l’acception attribuée à chacun d’entre eux. La conception psycholinguistique sur laquelle se fonde «  l’Ecole psycholinguistique  de Bucarest » se définit à partir de la thèse des niveaux du code (…). Selon cette thèse, qui reprend en partie la distinction que Saussure avait établie entre langue-langage-parole, la langue représente le niveau abstrait, dont la description est l’objet de la linguistique. Elle représente une catégorie supra-individuelle, à laquelle on arrive, en éliminant tout ce qui est propre, spécifique à chaque individu qui parle la langue en question. À partir du système de la langue (le code abstrait)se constituent, par un processus de sélection, les autres niveaux du code : la parole, considérée comme la concrétisation du code de la langue au niveau de la collectivité qui parle* *la langue en question ; le système linguistique individuel (SLI), la concrétisation au niveau de chaque individu du système abstrait de la langue (il s’agit , donc, à ce niveau des éléments du code, acquis par chaque individu et utilisés par celui-ci ; le SLI coïncide, dans une grande mesure, avec le système de la langue, mais les deux systèmes ne superposent pas : chaque locuteur possède des particularités, par rapport aux autres, en ce qui concerne certains éléments de la morphosyntaxe, du vocabulaire, des styles fonctionnels de la langue, etc.) ; les faits linguistiques individuels ( FLI), la concrétisation du système linguistique individuel dans les actes de la parole de tous les jours( autrement dit, les messages élaborés à tel ou tel autre moment par chaque locuteur à partir de son SLI. Le langage « représente un ensemble complexe de processus-résultat d’une certaine activité psychique, profondément déterminé par la* ***vie sociale****-qui assure* ***l’apprentissage*** *et* ***l’utilisation*** *correcte et normale […]d’une certaine langue[…]. D’après une autre définition, le langage représente les conduites verbales linguistiques utilisées dans leur fonction de communication» (F. Bresson, 1972, p. 06). Il apparaît donc une distinction sans équivoque : la* ***langue*** *est l’objet d’étude de la* ***linguistique****, tandis que le* ***langage*** *est l’objet d’étude de la* ***psychologie****, et, plus précisément, de la branche nommée la psychologie du langage. »(* *Gheorghe Doca, 1981, pp.27-28).*

La psycholinguistique applique une méthode scientifique, en utilisant différentes méthodes pour recueillir les données expérimentales. Les méthodes vont de l’observation du comportement (à savoir l'observation des erreurs linguistiques commises par des haut-parleurs), à des mesures comportementales (telles que la mesure des temps de réaction dans les tâches linguistiques telles que la décision lexicale - qui est de décider si un mot présenté par l'enquêteur appartient ou moins à la langue du sujet expérimental), les mesures psycho-neuro-physiologiques telles que des méthodes ou techniques électrophysiologiques neuro-imagerie (mouvements oculaires, électroencéphalographie, l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle, la tomographie par émission de positons) où ils mesurent les réactions physiologiques qui se produisent dans le cerveau au cours de la même exécution des tâches linguistiques

**d-Naissance de la psycholinguistique**

La psycholinguistique a été créée intentionnellement dans un cadre historico-géographique, pour aborder les différents problèmes recensés par une assemblée de spécialistes, et, en même temps, planifier, dans une certaine mesure, les expériences de psycholinguistique, que l’on devait réaliser. C’est une tentative de **synthèse** entre la psychologie de l’apprentissage, la théorie de l’information et la linguistique. Il faut souligner ici que la théorie de l’information et la linguistique structurale sont deux antécédents **non psychologiques**.

Ainsi, pour certains psychologues, la découverte de la linguistique **structurale**, existant à l’époque, est une véritable révélation. Dans ce sens, on peut citer l’un des achèvements, spécifiquement, américains, de cette perspective linguistique, la méthode exposée par Harris (Structural linguistic, 1951) servant à décrire le système d’une langue au moyen d’opération effectuées sur un corpus ou échantillage d’énoncés issus du comportement linguistique d’un ou de plusieurs sujets. Ces opérations ne vont pas recourir au sentiment linguistique résultant de la propre connaissance naïve du linguiste. L’idéal, pour Harris, serait de dégager le système, sans aucune connaissance préalable de la langue dont il va dégager le système. La parenté de cette perspective avec celle du béhaviorisme est évidente. Cette parenté nous rappelle les notions de base introduites par Troubetzkoy et Jakobson, les fondateurs de la **phonologie**, qui ont entrepris, dans les années 1920, d’appliquer les principes de F. de Saussure à l’étude des sons du langage.

**e-Principes de linguistique structurale**

Un message est, en fait, se déroulant dans le temps, peut être représenté sur un axe (l’axe syntagmatique), qui traduit la relation d’ordre entre les différents événements acoustiques et articulatoires, qui se produisent successivement dans un énoncé. Le caractère linéaire est présent dans tout langage parlé. Dans cette chaîne continue, un certain nombre d’opération permet de dégager des *unités* discrètes, unités de différents *niveaux* formant une *hiérarchie*, la plus petite unité est le *phonème*. Les éléments recensés forment une classe *paradigmatique*. Les rapports qu’ils entretiennent entre eux s’appellent les rapports d’*opposition* et on dit qu’ils sont *commutables*. Par exemple le « k palatal » et le « k vélaire » ; le premier, on le prononce, en réalisant une occlusion de l’air expirée au moyen d’un contact entre le dos de la langue et le palais. Quant au second son, dépend du contact entre le dos de la langue et le voile du palais, comme dans « cou ». La notion essentielle de cette opposition est la notion de *fonction*.

Selon Troubetzkoy, il y a, en cela, trois fonctions principales, qui se projettent sur trois plans :

1-Le plan expressif, par exemple le *R* roulé ou grasseyé indique l’origine du locuteur.

2- Le plan d’appel, concerne les particularités phoniques, qui peuvent produire une certaine impression sur l’interlocuteur. Ainsi, le locuteur, peut insister, dans le mot français « énorme », sur le *o* en le prononçant plus fortement et plus longuement pour insister sur l’énormité de la chose dont il parle.

3- Le plan représentatif, comme per exemple, la fonction *distinctive*.

Si l’on choisit la fonction distinctive pour établir une partition r et R, les deux seront considérés comme deux variantes d’une même unité, le phonème /r/. Alors que pour r et l, il s’agit de deux réponses distinctes, où le récepteur ne régira pas de la même façon, selon, par exemple, qu’il entend « riz » ou « lit ». Une réponse commune sera pour le r dans « riz », selon qu’il est prononcé R roulé ou R grasseyé, puisqu’on identifiera un même mot, mais deux réponses distinctes correspondant à deux renseignements distincts reçus quant à une certaine caractéristique du locuteur qui a produit ces stimulus.

**f-Doit-on étudier en psycholinguistique, tous les modes de communications ?**

Il semble que les modes de communications comme les **langages animaux** ou certains langages humains, comme la **signalisation visuelle**, n’obéissent pas aux mêmes mécanismes comportementaux que la communication linguistique.

Le signe, selon F. de Saussure, est à double face, un signifiant et un signifié. Il existe également des signes humains non linguistiques, comme les panneaux routiers, les insignes, les vêtements, etc. pour cela, Saussure préconisait une nouvelle discipline, la sémiologie. Et la linguistique n’étant que branche de cette science plus vaste, prise au sérieux par R. Barthes.

Pur les langages animaux, le signifiant et le signifié sont hors d’atteinte. Si on accepte que les animaux communiquent, il sera difficile de distinguer un acte de communication des autres actes, dans la mesure où on peut appeler actes de communication les *comportements* qui ont pour effet principal de modifier le comportement ou l’état d’un autre membre de la même espèce.

Dans cette perspective, les ethnologiques ont étudié les stimuli spécifiques produits par certains animaux, pouvant déclencher de réponses chez leurs congénères. Ainsi, en béhaviorisant la conception saussurienne, on peut dire qu’il existe des systèmes de signes chez certains animaux. C’est le cas, notamment, des langages des abeilles, un langage dansé, décrit dans plusieurs ouvrages. Mais, le réfèrent (distance de la nourriture) relié aux signifiants indiqué numériquement par la vitesse de la danse et le nombre de trémulations, ou même la direction de la nourriture reliée à la partie centrale de la danse, ne détermine qu’univoquement le signifié, ou inversement. Et cela n’existe pas du tout dans les langages humains. En effet, ce qui distingue les signes linguistiques humains des signes non linguistiques, c’est certes la notion d’**arbitraire** et la notion d’**articulation**.

Le fait que les langues soient **articulées** aura des conséquences en **psycholinguistique**, à plusieurs niveaux.

**2-Acquisition du langage**

**2-1-Les étapes de l’acquisition du langage :** l’acquisition du langage verbal s’organise autour de quatre périodes.

**2-1-1-La période pré-linguistique (première année de la vie)** : au cours de cette période, il est à distinguer la production de la compréhension. Pour la *production*, le nouveau-né ne dispose que des *cris* et de *pleurs* pour s’exprimer. Les vocalisations et le babillage n’apparaîtront également qu’au cours des premières semaines de sa naissance, qui lui vont servir à communiquer avec ses partenaires humains. Ils constituent une sorte d’acquisition du langage verbal. L’enfant peut utiliser tous les sons possibles quelque soit sa langue maternelle, sauf ceux qui sont difficiles à prononcer. La langue maternelle de l’enfant se rapproche des productions du bébé à partir de six mois. C’est ainsi que les vocalisations sont modulées selon les accentuations et les intentions de langage parlé par les adultes.

Quant à la compréhension, le nouveau-né reconnait la voix maternelle, comme il peut discriminer des sons proches comme « da », « ba », « pa ».

**2-1-2-Les énoncés d’un seul mot (9 à 18 mois)**

L’enfant va prononcer son premier mot, aux alentours de 9 mois (il répète maman et papa). Ces mots se nomment « mots-phrases », car l’enfant, selon le contexte, est capable de se faire comprendre.

Du point de vue phonologique, ces énoncés sont caractérisés par une approximation phonétique, et du point de vue sémantique, sont caractérisés par :

-des surinclusions phonétiques où le mot utilisé renvoie à des catégories différentes (papa, pour tous les hommes) ;

-des sousinclusions sémantiques ;

-une instabilité du signifiant et de signifié de sorte que le mot, varié sur le plan phonétique, ne désigne pas toujours la même chose.

-un énoncé holophrastique où l’enfant va designer tout un ensemble en un même mot.

L’enfant utilise 70% des cas des noms d’objets et d’animaux, quant aux verbes ne sont que 13% des cas.

Le système phonologique ne sera maîtrisé dans sa totalité que vers 5 ans.

**2-1-3-Les énoncés à deux mots (entre 18 et 24 mois)**

L’enfant va émettre un maximum d’informations, sous forme télégraphique, en deux mots, en disposant de mots fonctionnels, comme l’article, la préposition, les pronoms…

L’enfant est capable d’établir des relations sémantiques, comme la localisation «  jouet maison ».

**2-1-4-L’apparition de la phrase à partir de 2 ans**

Une phrase comporte, au moins, un syntagme nominal et un syntagme verbal.

**Évolution de syntagme nominal**

Les articles définis et indéfinis vont être utilisés de manière erronée, car l’enfant ne maitrise pas encore les opérations cognitives sous-jacentes qui impliquent la décentration.

Vers 3 ans, l’enfant peut utiliser les prépositions de temps et de lieu, mais de façon inadéquate. Entre 5 et 6 ans, il va employer correctement les termes « le mien », « le tien » et « le sien ».

**Évolution de syntagme verbal**

On enregistre également, une évolution de syntagme verbal, de sorte que, vers 4 ans, l’enfant va utiliser les temps de conjugaison, comme le présent de l’indicatif, le temps du passé et l’infinitif.

A 5 ans, il maitrise le futur qui est plutôt paraphrastique (« je vais manger »).

On note aussi la généralisation des règles de conjugaison de façon erronée (il a couru et il a mouru).

A partir de 4 ans, l’enfant utilise les phrases interrogatives avec « qu’est ce que », les subordonnées et les relatives.

Les phrases passives ne pourront être émises qu’à l’âge de 7 ans, et comprise jusqu’à 9-10 ans.

**3-Les théories psychologiques pour étudier le langage**

Nous allons citer les théories psychologiques les plus répondues dans le domaine de l’éducation :

**3-1- Le néo-béhaviorisme**

Ce courant est issu des travaux américains sur l'apprentissage (ex. Travaux sur la généralisation sémantique). L’acquisition du langage est considérée, pour cela, comme un cas particulier d’apprentissage. Osgood et Bousfield, notamment, ont mis l'accent sur le *rôle du* ***langage***, un rôle médiationnel, dans la *généralisation* et dans la *formation* des *significations*. Quant à Skinner, il a proposé la théorie du conditionnement opérant comme modèle d'explication des processus en jeu dans *l'acquisition du langage* (Cf. B.F. Skinner, Verbal Eehavlon., 1957). Mais, les travaux des *néo*-*béhavioristes* restent toujours enfermés dans les traditions *structuralistes*. Quoiqu’ils aient largement contribué à préciser la notion de signification (rapports signifiés - signifiés, signifiants - signifiés, signifiants - signifiants), ces travaux demeurent *inadéquats* pour l'analyse des *organisations textuelles complexes*.

**3-2-Les travaux soviétiques**

Pour envisager la question du langage, les psychologues soviétiques, s’appuient sur l’étude des mécanismes d’apprentissage et du conditionnement, en se référant à Pavlov. Ils considèrent, le langage, dans leurs travaux sur la généralisation sémantique, comme nécessaire à la mise en place des structures mentales contrairement aux idées de Piaget pour lequel le langage est à la fois non nécessaire et non suffisant. Le langage égocentrique, à l’inverse de Piaget, ne disparait pas dans la thèse de Vygotski, il est intériorisé et devient pensée verbale (langage intérieur).

**3-3-La théorie constructiviste**

La psychologie génétique piagétienne a largement influencé les pratiques scolaires, durant au moins deux décennies (au cours des années 60-70). Les manuels scolaires faisaient souvent référence aux notions piagétiennes *d'équilibration* et *d'adaptation*, pour expliquer et justifier la *démarche pédagogique adoptée*). Piaget, lassé comme tout autre chercheur des dérives réductionnistes du behaviorisme, a fourni des efforts pour développer avec sa méthode d'exploration critique des *faits* *génétiques*, une approche "clinique" de la cognition. Et le caractère fondateur de sa théorie a largement contribué à l'émergence du *cognitivisme*, comme alternative aux égarements excessifs de *l'innéisme* gestaltiste et de *l'empirisme* associationniste. Cette évolution méthodologique est en effet corollaire d'une évolution théorique. E principal apport de sa théorie repose sur la notion de *structure*: idée selon laquelle une activité perceptive, comportementale ou une conduite, ne se réduit pas à la somme de ses éléments, mais qu'il existe dans cette *structure* une dimension, une propriété qui n'est pas dans chacun de ses éléments pris isolément, de façon dissociée, mais qui se trouve dans le lien qui les relie et assure la *cohésion du système*. A partir de cette prémisse, le constructivisme considère que la pensée ne se développe pas seulement au travers d'une *copie du réel* sur la base de la seule *expérience*, au sens *empiriste*, et encore moins par la seule mise en activité de potentialités *innées*, mais par la construction de "*structures signifiantes*".

Dans cette perspective Piaget reprochait à l’enseignement la transmission verbale des connaissances et l’apprentissage par conditionnement, où le maître parle, l'élève écoute puis mis en pratique. Selon Piaget, les connaissances ne sont pas des copies de la réalité, mais le résultat d'assimilations du réel par des structures de transformation. Connaître, ce n'est pas copier le réel, c'est agir sur lui, le transformer, l'organiser d'abord en acte puis en pensée, le reconstruire pour soi.

Les connaissances dérivent de l'action sur le monde, le sujet est acteur de son développement. C'est bien la signification fondamentale du constructivisme.

Mais, Piaget, en réalité n’a pas dit grand-chose sur des *processus d'apprentissage*, et sa théorie n’inspire en aucun cas une *psychologie des apprentissages*, une *psychologie de la* *socialisation* et de *l'éducation* telles que celles qui ont émergé à la suite des travaux de Wallon, Vygotsky ou Bruner.

Si la théorie de Piaget porte sur l'idée de continuité entre le biologique et le psychologique, celle de Vygotsky, comme celle de Wallon, dans une perspective évolutionniste, porte sur l'idée de rupture, de discontinuité, de conflit. Rupture notamment entre les niveaux biologique et psycho-social du développement, qui le conduit a accorder un rôle décisif aux outils culturels (productions intellectuelles, techniques et artistiques humaines, systèmes symboliques et langages) dans la construction de la pensée.

Wallon considère que "l'individu est social génétiquement", qu'il a ses prolongements biologiques dans la culture. C'est par là que s'instaure selon Wallon "un premier mode concret et pragmatique de compréhension, ou de participationnisme mutuel" (Wallon, 1941). De la même manière la conception socio-constructiviste et historico-culturelle de Vygotsky insiste sur ce fait que la relation que le sujet entretient avec le monde des objets (physiques et conceptuels) est toujours médiatisée par des tiers, parents, enseignants, pairs, avec lesquels il co-construit ses connaissances.

**4-** **Pathologies (troubles) du langage**

Les troubles du langage englobent un ensemble de perturbations langagières qui peuvent toucher plusieurs niveaux du langage à savoir la *phonologie*, le *lexique* et la *syntaxe*. Ces troubles peuvent avoir diverses origines. Certains relèvent des *syndromes* comme la déficience intellectuelle, l’autisme, la surdité, le manque de stimulation (privation psycho-sociale) ou à des atteintes *neurologiques*. Ces troubles de fonctionnement du langage se répartissent en deux groupes :

**4-1-les troubles fonctionnelles ou retard simple**

Ces troublent constituent un *retard simple* dans le développement du langage et ne touchent pas la structure même du langage. Parmi ces troubles, il y en a :

**4-1-1-Les troubles articulatoires**: *«  certains enfants présentent des troubles articulatoires semblent avoir des difficultés de discrimination entre les différents phonèmes, et ce bien qu’ils aient une audition normale. Souvent, ce n’est pas tellement la discrimination entre les productions des autres personnes […], mais c’est plutôt la capacité à discriminer entre leurs propres productions des phonèmes […] qui semble faire défaut*. » (Jean-Adolphe Rondal, Xavier Seron : 2003, p.479).

Jusqu'à l'âge de cinq six ans, le remplacement d'un point d'articulation par un autre, ou son absence, est dans la normalité. Exemple : substitution de « ch » par « s » (« sat » au lieu de « chat »), « l » par « r », « k » par « t ».

Il peut exister aussi « un sous-groupe particulier de troubles auditifs […] que l’on encontre dans l’inflammation de l’oreille moyenne ou otite moyenne. » (ibidem). Cette condition peut conduire à une perte d’audition, qui affecte l’acquisition des phonèmes, et par conséquent, à un risque pénitentiel affectant les difficultés articulatoires.

Il s’ajoute aux problèmes d’*audition* et aux problèmes de *discrimination auditive* entre les phonèmes, les troubles de la *perception sensorielle orale*, qui peuvent également être comme sources possibles des troubles d’articulation.

 Un locuteur normal, quand il affecte des mouvements articulatoires, reçoit constamment un feedback tactile et un kinesthésique des mouvements des organes articulatoires (lèvres, langue, mâchoires, etc.). Une altération de ces sensations ou un manque d’attention concernant ces sons peut expliquer la mauvaise réalisation du système articulatoire.

Ce défaut de sensitivité de la zone orale peut s’accompagner :

* d’une maladresse motrice dans l’exécution des praxies articulatoires (gonfler les joues, pincer les lèvres, avancer, reculer la langue, déglutir, etc.) ;
* d’un schéma corporal buccal et intrabuccal mal investi. L’enfant ne différencie pas les diverses parties de son visage, de sa bouche, etc. ;
* d’une hypotonie avec des répercussions sur l’articulation. Les gestes sont imprécis, peu différenciés. L’articulation est molle, ce qui concourt à entretenir une parole « bouillie » ;
* d’une succion du pouce qui peut à la fois engendrer des déformations dentomaxillaires et des points d’articulation erronés pour des consonnes **t d n l s z** (interdentalité multiple), …etc. (Françoise Estienne, Fabienne Van der Linden : 2015, p.115).

« *Selon van Borsel, l’approche du développement phonologique est un cadre théorique important pour analyser les troubles articulatoires*. » (Idem). On peut citer comme exemple des types des processus, ceux de substitution :

« -antériorisation : une consonne postérieure est remplacée par une antérieure (**tatao** pour **cacao**).

-occlusion : une fricative est remplacée par une occlusive (**kien** pour **chien**).

-posteriorisation : une antérieure est remplacée par une postérieure (**keval** pour **cheval**). » (Idem)

**4-1-2-Le retard simple de *langage***

Le retard de langage est un trouble d'acquisition du langage de l'enfant, qui par rapport aux enfants du même âge, l’enfant atteint se trouve avoir une capacité à parler inférieure à la norme. Le retard de langage est une pathologie fréquente qui touche 5 à 10 % des enfants de moins de 6 ans.

Le retard simple de langage peut se rencontrer dans les milieux linguistiquement pauvres (l’enfant a été peu sollicité dans la première enfance) ou lorsque l’enfant est laissé dans un abandon affectif. Le maintien d’’un parlé infantile peut être responsable d’un retard de langage. Il est nécessaire que le niveau linguistique de réception soit beaucoup plus riche que l’expression. Un bilan est nécessaire vers l’âge de quatre ou cinq ans pour évaluer l’importance du retard du langage. (David Pata Kiantwadi, 2021)

**4-1-3-Le retard simple de la parole**

Le retard de parole est souvent associé à des signes d'immaturité affective : succion du pouce ou de la langue, prédilection pour le biberon ou l'alimentation mixée. Souvent, l'entourage favorise ces conduites régressives en encourageant l'enfant à rester bébé. Ce trouble disparaît généralement sans difficulté.

Le retard simple de la parole, il s'agit de simplification phonétique des mots sous forme d'omission (« chamb » pour « chambre »), de substitution (« romage » pour « fromage »), d'inversion (« pestak » pour « spectacle »), de réduction de mots longs (« presgiteur » pour « prestidigitateur »). Le retard de parole donne également des erreurs articulatoires mais qui ne sont pas constantes. A certains moments, le point d'articulation est correct.

Ces troubles de la parole appartiennent au développement normal mais ne doivent pas persister au delà de cinq ou six ans. Leur persistance nécessite un traitement avant l'entrée à l’école. Ces troubles traduisent une difficulté phonologique. Ils peuvent être isolés ou accompagnés d’un retard de langage. (Id.)

Ce retard de parole ne traduit en aucun cas un déficit, qu’il soit sensoriel, intellectuel ou moteur. L’enfant atteint de genre de trouble n’arrive pas utiliser des phrases bien organisées ou des phrases complexes, et, il n’utilise pas le « je », comme par exemple dans « Moi, mange », au lieu de dire «  je mange ». Mais, les difficultés d’expressions, qui en fait, n’excluent pas la bonne compréhension, rendent difficile l’insertion scolaire, ou même un ralentissement, qui peut se voir ressenti dans d’autres secteurs d’acquisitions.

**4-1-4-Le bégaiement**

Le bégaiement est un trouble connu de grand public.

Une partie de problème semble trouver sa source dans le fait que, pour définir le bégaiement, on fait souvent référence à l’étiologie du trouble. Cependant, comme il en sera question plus tard, l’étiologie du bégaiement n’est pas encore claire et les différentes recherches effectuées à ce sujet favorisent des opinions différentes.

Deux définitions différentes ne se basant pas sur son étiologie mais sur les caractéristiques du bégaiement en tant que phénomène de parole sont souvent citées. Ce sont celles fournies par l’Organisation Mondial de la Santé (1977) et de celle proposé par Wingate (1964). L’Organisation Mondiale de la Santé définit le bégaiement comme « un trouble du rythme de la parole dans lequel l’individu sait exactement ce qu’il veut dire mais incapable de le dire en raison d’une répétition involontaire, d’une prolongation ou de l’arrêt d’un son (p.202). la définition de Wingate (1964), également connue comme la « définition standard », est plus large : « le terme ʺbégaiementʺ signifie : I- (a) perturbation de la fluence de l’expression verbale (b) caractérisée par répétitions involontaires audibles ou silencieuses ou des prolongements dans l’énonciation de certains éléments courts de la parole, à savoir les sons, les syllabes et les monosyllabiques. Ces perturbations (c) surviennent fréquemment ou sont importantes (d) ne sont pas contrôlables. II-Parfois, ces perturbations sont (e) accessoirement accompagnées d’activités impliquent l’appareil phonatoire, des parties du corps, liées ou non ou des expressions langagières stéréotypées. Les perturbations en question paraissent liées à une sorte de « lutte pour parler ». III- de plus, il n’est pas rare d’observer (f) un état émotionnel allant de ʺ l’excitationʺ ou de la ʺtensionʺ à des émotions plus spécifiques négatives telles que la frayeur, l’embarras, l’irritation, etc. (g)-Le point de départ du bégaiement est une incoordination des mécanismes périphériques de production de la parle ; la cause en est encore inconnue actuellement et peut être complexe ou composée» (Wingate, 1964, p. 498).

Le bégaiement en tant qu'atteinte du débit illocutoire se manifeste de différentes façons.

On distingue :

* Le bégaiement clonique :

Le bégaiement clonique *se caractérise par des répétions plus ou moins longues de phonèmes, le plus souvent le premier d’un syntagme. Un bègue de type clonique dira : Le, le, le, le, loup. On peut observer également le parasitage par un autre phonème*. » (Agnès Danis, Dominique Déret, 1998, p. 190)

* Le bégaiement tonique :

Le bégaiement tonique se traduit par un arrêt de l’émission de la parole accompagné de réactions émotionnelles, ainsi que de syncinésies plus ou moins importantes. Les syncinésies, mouvements parasites, sont le plus souvent de type tonique, c’est-à-dire, elles se traduisent par une contracture, un raidissement d’un ou des groupes musculaires de la face, du cou, voire d’autres parties du corps. Ces manifestations sont secondaires. Elles sont la conséquence de spasmes des organes de la parole. (Idem)

**4-2- Les troubles structurels**

**4-2.1. La dysphasie**

La dysphasie est un trouble structurel, primaire et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral. C’est un trouble plus ou moins sévère et se présentant sous des formes diverses : paroles indistinctes, troubles de la syntaxe, expressions par mots isolés, discours plus ou moins construit, manque du mot, compréhension partielle du langage oral. (David Pata Kiantwadi, 2021).

La dysphasie se définit donc, en fonction des normes établies pour l’âge, par l’existence d’un déficit durable des performances verbales. C’est-à-dire ce trouble persiste tout au long du développement, pendant lequel, peut-être, la rééducation orthophonique ne peut être qu’adaptive, et, qui pour but de modifier une dynamique développementales et d’assurer une adaptation sociale et affective acceptable. Dans cette perspective, il s’agit de diagnostiquer des signes précoces de ce trouble, qui, dans le comportement linguistique de l’enfant, permettront de prévoir cette stabilité du déficit. La dysphasie reconnue souvent dans ses formes extrêmes, l’enfant qui ne parle pas ou sourd au verbe, le diagnostic, dans ce cas, y permet de situer les performances communicatives de l’enfant en fonction de son âge. Il faut soulier également que les handicaps linguistique ne s’expriment pas souvent par une insuffisance verbale, mais par une inadéquation de l’acte langagier à la situation dans laquelle il est produit.

**4-2-1-1-Classification de la dysphasie selon Allen et Rapin**

L’analyse du langage intègre les sons - ou phonèmes - , les mots - ou lexique - , la construction de la phrase – syntaxe - , et enfin le sens - ou pragmatique- du langage qui produit l’effet cherché sur l’interlocuteur.

La classification d’un type de dysphasie peut varier chez un même enfant car les symptômes changent avec l’âge et les rééducations. Par ailleurs, cette classification est un peu arbitraire, alors que dans la réalité, il existe des formes frontières.

**4-2-1-1-1-Dysphasie phonologico-syntaxique** : trouble sévère et spécifique de développement du langage oral touchant de façon prédominante la phonologie et l’expression syntaxique, avec possibilités restreintes d’expression et de communication. Le langage est réduit, hypospontané, avec manque du mot, vocabulaire pauvre, agrammatisme... Les difficultés réceptives même si elles ne sont pas au premier plan sont constantes, elles touchent parfois plusieurs domaines ou un seul.

**4-2-1-1-2-Dysphasie phonologique** : trouble expressif touchant la programmation phonologique. La compréhension est normale mais l’expression bien que fluente est inintelligible par déformation des sons du langage. Ils peuvent répéter des phonèmes isolés mais pas les programmer. La syntaxe est souvent préservée.

**4-2-1-1-3-Dysphasie par agnosie verbale** : trouble réceptif sévère du langage provoquant l’incapacité à reconnaître les sons verbaux.. Comportement d’enfant sourd, production orale absente ou très réduite, communication par mimiques et onomatopées. Risque majeur de repli autistique et de troubles du comportement réactionnels à l’impossibilité à communiquer si un code n’est pas mis en place.

**4-2-1-1-4-Dysphasie lexico-sémantique** : caractérisée par une difficulté à trouver ses mots qui semble une difficulté expressive. En fait, il existe souvent un trouble réceptif du langage oral puis du langage écrit. Ces enfants ont un langage spontané mais ils ont des difficultés à dénommer, élaborer un récit, commenter…La dyslexie est très fréquente.

**4-2-1-1-5-Dysphasie sémantico-pragmatique** : Trouble prédominant sur le versant expressif de la sémantique du langage : le langage est fluent, mais peu informatif. La mémoire auditive excellente permet la répétition de mots et de phrases sans en comprendre la signification, ce qui donne un comportement écholalique. On parle parfois de « cocktail syndrome party » avec un langage qui semble plaqué. La frontière avec une pathologie du spectre de l’autisme est évoquée par d’autres auteurs. L’accès au sens est facilité par la mise en place d’un code ; le travail des habiletés sociales est indispensable. (<https://www.tousalecole.fr/sites/default/files/medias/integrascol/Classifications%20des%20dysphasies%20v2.pdf>, consulté le 25/12/2021)

**4-2-1-2-Différence entre dysphasie et dyspraxie**

**4-2-1-2-1-La dyspraxie** : c'est un trouble qui entrave la coordination des gestes. L'enfant a des difficultés dans la motricité : courir, sauter, écrire. La **dysphasie** : c'est un dysfonctionnement du langage oral qui atteint la compréhension et/ou l'expression.

**4-2-2-La dyslexie** : La dyslexie est un trouble d’apprentissage spécifique, durable, du langage écrit dont l’origine est neurobiologique. C’est un déficit de la conscience phonologique qui se manifeste par une difficulté à manipuler les sons qui composent les mots. Quels sont les symptômes de la dyslexie ?

L'enfant dyslexique rencontre, lors de la lecture, des difficultés variées et plus ou moins nombreuses, à savoir : des erreurs d'identification des lettres ; des confusions auditives entre des sons proches (p/b, t/d, s/z) et des mots de prononciation voisine (ex. : pain/bain), malgré une audition normale. On distingue trois types de dyslexie :

**4-2-2-1-La dyslexie phonologique** : Il s'agit de la forme de dyslexie la plus rencontrée chez les enfants. Il s'agit d'isoler et de repérer les lettres et groupes de lettres, de les convertir en sons, d'assembler les sons obtenus en syllabes puis en mots (assemblage) et, enfin, de leur donner du sens. L'enfant a souvent d'énormes difficultés à comprendre ce qu'il a lu tant le déchiffrage en lui-même a été fastidieux. Il n'aime pas lire et il a aussi des difficultés dans d'autres matières qui font appel à la lecture (ou à l'écriture). Un exemple flagrant est la lecture d'énoncés ou de problèmes en mathématique.

**4-2-2-2-La dyslexie de surface** : La dyslexie de surface correspond à une difficulté à reconnaître un mot dans sa globalité. L’enfant déchiffre bien les mots, dans la mesure où ils sont composés de syllabes régulières. Il n’a pas de difficulté pour associer une graphie à un son. En revanche, il ne mémorise pas ou peu l’orthographe des mots entiers. Sa lecture est lente, car il procède toujours en décomposant les mots par segments. L’accès au sens est perturbé.

**4-2-2-3- La dyslexie mixte** : La dyslexie mixte associe les deux types de dyslexie : dyslexie phonologique et dyslexie de surface. Il existe des difficultés de traitement des sons et un trouble de la mémorisation des mots entiers.

**4-2-3-L’aphasie** : L’aphasie est une perte partielle ou complète de la capacité à s’exprimer ou comprendre le langage écrit et parlé. Elle provient de la lésion des aires du cerveau qui contrôlent le langage. C’est un trouble de la communication qui peut se manifester dans l’expression et/ou la compréhension orale ou écrite. Le langage oral, la lecture, l’écriture et les gestes peuvent être perturbés. Les orthophonistes (spécialistes du langage) font une différence entre l'articulation, la parole et le langage: si un individu éprouve des difficultés pour prononcer des sons (quelle que soit leur place dans le mot) on dira qu'il a un trouble de l'articulation ; s'il éprouve des difficultés à combiner les sons pour faire des mots (ajouts, substitutions, altérations, omissions de sons en fonction de leur place dans le mot), il s'agira d'un trouble de la parole; s'il éprouve des difficultés à choisir ses mots, à les combiner pour faire des phrases ou même à comprendre leur sens, on dira plutôt qu'il a un problème de langage.

L’aphasie s’agit donc d’une lésion des zones spécifiques du langage, qui se situent dans le cerveau. Toute personne souffrant d’une atteinte cérébrale, avec une certaine acquisition du langage, peut devenir aphasique (à ne pas confondre avec les troubles du développement du langage, appelés «dysphasies»). Souvent l'aphasique n'arrive plus à nommer des objets, ne retrouve plus le nom des personnes qu'il connaît; il se peut même qu'il ne puisse répondre clairement par oui ou non.

L'aphasie est un trouble du langage acquis, c'est-à-dire qu'elle survient chez un individu qui avait auparavant un langage normal et se distingue donc des problèmes pouvant apparaître lors du développement du langage chez l'enfant.

**4-2-3-1-Quelques exemples**

-Utilisation fréquente d’un mot pour un autre («montre» pour «lunettes») et/ou d’un contraire («chaud» pour «froid»)

-Déformation partielle des mots («pite» pour «pipe») ou totale («il glie» pour «il joue»)

-Production de phrases en style télégraphique («moi partir vendredi»).

**Bibliographie :**

-Gheorghe Doca, Analyse psycholinguistique des erreurs faites lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, pages, 27-28

-Jean-Michel Peterfalvi, Introduction à la psycholinguistique

-Jean -Adolphe Rondal, Xavier Seron, Troubles du langage: bases théoriques, diagnostic et rééducation, p.479

-Agnès Danis, Dominique Déret, Enfants, adolescents: les approches psychologiques. Les âges de la vie

-David Pata Kiantwadi, De la cognition à la communication: Théorie cognitive de la communication

- Christophe-Loïc Gérard, L'enfant dysphasique

- Christelle Maillart, Marie-Anne Schelstraete, Les dysphasies

- Sylvie Ouellet, soutenir le goût de l'école, 2e édition: Le plaisir d'apprendre ensemble

- Marie-Laure Elalouf, Paul Cappeau, Carole Tisset, Préparation au concours de professeur des écoles: Français

-